Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le



ID: 019-200066744-20250410-20250205B-DE

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 81773470000021

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT non défini OTC de Haute Corrèze

POSTE COMPTABLE DE : Service Gestion Comptable

## **SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 4 (1)

# **Budget primitif**

BUDGET: Budget principal (2)

**ANNEE 2025** 

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

OTC de Haute Corrèze - Budget principal - BP - 2025

Sommaire

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le



27

ID: 019-200066744-20250410-20250205B-DE

#### I - Informations générales 3 Modalités de vote du budget II - Présentation générale du budget 4 A1 - Vue d'ensemble - Sections A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres g B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10 B2 - Balance générale du budget - Recettes III - Vote du budget 12 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 19 IV - Annexes A - Eléments du bilan 2.0 A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 22 A3.2 - Etalement des provisions 23 A4.1 - Equilibre des opérations financières 24 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 25 A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet A7 - Détail des opérations pour compte de tiers B - Engagements hors bilan Sans Objet B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet C - Autres éléments d'informations Sans Objet C1.1 - Etat du personnel Sans Objet C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 26 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Berger Levrault

# I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) budgétaires .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du .....).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

**VUE D'ENSEMBLE** 

ID: 019-200066744-20250410-20250205B-DE

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 050 862,97	962 587,00
<u>                                     </u>	+ + +		+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R 002 RESULTAT D'EXPLOITATION (si déficit) T REPORTE (2)		(si déficit)	(si excédent) 88 275,97
S	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 050 862,97	1 050 862,97
11		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	125 809,80	71 632,88
	+	+	
R			+
E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
P O	L'EXERCICE PRECEDENT (2)  001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	0,00 (si solde négatif)	
Р	L'EXERCICE PRECEDENT (2)		0,00
P O R T	L'EXERCICE PRECEDENT (2)  001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
P O R T	L'EXERCICE PRECEDENT (2)  001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	0,00 (si solde positif) 54 176,92
P O R T	L'EXERCICE PRECEDENT (2)  001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)  = TOTAL DE LA SECTION	(si solde négatif) 0,00 =	0,00 (si solde positif) 54 176,92

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, rour la section d'exploitation, les touts sont constitués par l'ensemble des dépendes engagees et nayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

ID: 019-200066744-20250410-20250205B-DE

#### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	276 200,00	0,00	267 836,00	267 836,00	267 836,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	630 400,00	0,00	696 500,00	696 500,00	696 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 850,00	0,00	12 250,00	12 250,00	12 250,00
To	otal des dépenses de gestion des services	913 450,00	0,00	976 586,00	976 586,00	976 586,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	5 022,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	34 714,57		6 228,09	6 228,09	6 228,09
Tot	tal des dépenses réelles d'exploitation	956 186,57	0,00	985 814,09	985 814,09	985 814,09
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	54 671,35	100	65 048,88	65 048,88	65 048,88
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	The second second	0,00	0,00	0,00
Tot	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	54 671,35		65 048,88	65 048,88	65 048,88
	TOTAL	1 010 857,92	0,00	1 050 862,97	1 050 862,97	1 050 862,97

0,00 D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 050 862,97 TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	12 000,00	0,00	1 250,00	1 250,00	1 250,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	641 400,00	0,00	686 000,00	686 000,00	686 000,00
75	Autres produits de gestion courante	180 150,00	0,00	145 050,00	145 050,00	145 050,00
т	otal des recettes de gestion des services	908 550,00	0,00	907 300,00	907 300,00	907 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	. 0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	ntal des recettes réelles d'exploitation	913 550,00	0,00	923 300,00	923 300,00	. 923 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	16 693,00		39 287,00	39 287,00	39 287,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		16 693,00		39 287,00	39 287,00	39 287,00
TOTAL 930			0,00	962 587,00	962 587,00	962 587,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 88 275,97 TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 050 862,97

### Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	25 761,88
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

# OTC de Haute Corrèze - Budget principal - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le



ID: 019-200066744-20250410-20250205B-DE

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) SI la régle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

Berger Levrault

ET ID: 019-200066744-20250410-20250205B-DE

# II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	42 478,00	0,00	13 237,00	13 237,00	13 237,00
21	Immobilisations corporelles	91 500,00	0,00	66 800,00	66 800,00	66 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	133 978,00	0,00	80 037,00	80 037,00	80 037,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat" (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 765,44		6 485,80	6 485,80	6 485,80
	Total des dépenses financières	1 765,44	0,00	6 485,80	6 485,80	6 485,80
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		135 743,44	0,00	86 522,80	86 522,80	86 522,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	16 693,00		39 287,00	39 287,00	39 287,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'investissement	16 693,00		39 287,00	39 287,00	39 287,00
	TOTAL	152 436,44	0,00	125 809,80	125 809,80	125 809,80

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	125 809,80

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

0.	nan Lihellé Pour mémoire Restes à réaliser Propositions VOTE (3)					TOTAL
Chap.	Libellé	budget précédent (1)	N-1 (2)	nouvelles	VOIL (U)	(= RAR + vote)
13	Subventions	27 680,00	0,00	6 584,00	6 584,00	6 584,00
16	d'investissement Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
٦	otal des recettes	27 680,00	0,00	6 584,00	6 584,00	6 584,00
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	les recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

#### OTC de Haute Corrèze - Budget principal - BP - 2025

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

+

125 809,80

45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	Publié le 0,00 ID : 019-200066744-20	250410-20250205B-DE
1	des recettes réelles l'investissement	27 680,00	0,00	6 584,00	6 584,00	6 584,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	50 651,35	green and the second se	65 048,88	65 048,88	65 048,88
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	des recettes d'ordre l'investissement	50 651,35		65 048,88	65 048,88	65 048,88
	TOTAL	78 331,35	0,00	71 632,88	71 632,88	71 632,88

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 54 176,92

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	25 761,88
--	-----------

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DE \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RE \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DE \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DE \ 043 = RE \ 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.